



## Dates des réunions de parents

Mardi 7 septembre 2021 à 18h20	CP B/V - CM2 B/V
Jeudi 9 septembre 2021 à 18h20	CE1 B/V - CE2 B/V
Mardi 14 septembre 2021 à 18h20	PS B/V - CM1 B/V - ULIS B/V
Jeudi 16 septembre 2021 à 18h20	GS B/V
Mardi 28 septembre 2021 à 18h20	MS B/V

Au cours de ces réunions les enseignants présentent le projet pédagogique de la classe et donnent aux parents diverses informations pratiques. Les deux parents correspondants de la classe pour l'année scolaire sont désignés en cette occasion ; ils doivent être membre de l'APEL.

## Les congés scolaires en 2021 - 2022

<b>Vacances de la Toussaint</b>	du vendredi 22 octobre 2021 au soir
	au lundi 08 novembre 2021 au matin
<b>Vacances de Noël</b>	du vendredi 17 décembre 2021 au soir
	au lundi 03 janvier 2022 au matin
<b>Vacances d'Hiver</b>	du vendredi 18 février 2022 au soir
	au lundi 7 mars 2022 au matin
<b>Vacances de Printemps</b>	du vendredi 22 avril 2022 au soir
	au lundi 9 mai 2022 au matin
<b>Pont de l'Ascension</b>	du mardi 24 mai 2022 au soir
	au lundi 30 mai 2022 au matin
<b>Lundi de Pentecôte</b>	lundi 6 juin 2022
<b>Fin des classes</b>	vendredi 01 juillet 2022 au soir

**Il est impératif de respecter les dates des vacances scolaires. Merci !**

## Rentrée des classes Année Scolaire 2021-2022

**Jeudi 2 septembre 2021**

**Horaires du jour de la rentrée**

**109 rue Bobillot**

<b>8H45</b>	<b>CM1 - CM2 - ULIS</b>
<b>9H05</b>	<b>CP - CE1 - CE2</b>
<b>9H30</b>	<b>MS - GS</b>

### **Pour les enfants de la Petite Section de Maternelle**

Entrée à **8h30** par le 62 rue de la Colonie au jour fixé par mail début juillet

- **Groupe 1** : rentrée le jeudi 2 septembre
- **Groupe 2** : rentrée vendredi 3 septembre

A partir du **lundi 6 septembre**, tous les enfants de PS et TPS seront en classe

**La restauration scolaire, la garderie et l'étude  
débuteront dès le jour de la rentrée**

## Tableau des horaires

	ENTREE	EXTERNES	
PS-MS	8h30-8h40	11h30	13h*
GS - CP ULIS	8h30-8h40	12h00	13h30
CE1 - CE2	8h30-8h40	12h15	13h30
CM1 - CM2	8h30-8h40	12h15	13h30

### Les portes fermeront à 8h40

**Maternelles :** Entrées et sorties des classes au 62 rue de la Colonie ( \*au 109 rue Bobillot)

Seuls les parents des élèves de PS peuvent accompagner leurs enfants dans la classe

**Élémentaires :** Entrées et sorties des classes au 109 rue Bobillot.

- A **16h20** les parents des enfants de **CP** et d'**ULIS** descendent jusqu'à la barrière blanche
- A **16h25** les parents de **CE1** attendent devant le grand portail
- A **16h30** les parents de **CE2** attendent devant le grand portail
- A **16h35** les parents de **CM1** et de **CM2** attendent devant le grand portail

## Étude et garderie

**Maternelles :** Sortie à 17h45 au 62 rue de la Colonie

**Élémentaires :** Sortie à 17h55 au 109 rue Bobillot

**Le respect des horaires est impératif, à défaut, le service ne sera pas garanti.**

## Respect des horaires

La ponctualité est indispensable. Tout retard nuit à l'enfant et à sa classe.

Les rendez-vous (médicaux ou autres) doivent être pris en dehors du temps scolaire. **En cas d'impossibilité, l'enfant s'absentera sur la ½ journée, il ne sera pas autorisé à arriver plus tard ou à quitter plus tôt l'établissement, sauf en cas de prise en charge régulière.**

## Assurances et accidents

### Assurances :

Les élèves sont couverts par la Mutuelle Sainte-Christophe 24h/24 au titre de l'individuelle accident, y compris pendant toutes les activités périscolaires (sport, voyages, classes de découverte).

En cas d'accident durant les vacances scolaires, les familles doivent prendre contact directement avec la mutuelle.

Cette assurance accident ne couvre en aucun cas les dommages aux vêtements ou leur perte.

► **Mutuelle Sainte-Christophe** – 277 rue Saint-Jacques – 75005 Paris - 01 56 24 76 00

Il est indispensable de souscrire une ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE pour tous les accidents que les enfants pourraient provoquer.

Les familles doivent fournir IMPERATIVEMENT l'attestation de leur assurance.

## Quelques petits rappels

### Les goûters :

Seuls les enfants qui restent à l'étude ou à la garderie apportent un goûter dans une boîte. Privilégier les goûters sans emballage et une boisson dans une gourde, éviter les briquettes et les bouteilles en plastique.

### La tenue vestimentaire :

Tous les élèves de l'école doivent porter une blouse qui est propre à l'établissement.

Pour le sport et par mesure d'hygiène, les enfants se changeront avant et après chaque séance.

Ils porteront un tee-shirt blanc uni ainsi qu'un short ou jogging bleu marine ou noir.

Le port de chaussures de sport est limité à sa pratique.

### Les oublis :

Afin de responsabiliser vos enfants et de les aider à grandir en autonomie, merci de n'apporter aucun goûter, vêtement, objet oublié, il ne leur sera pas remis.

### Informations utiles :

La communication entre parents et enseignants est un enjeu fondamental.

- Ecole Directe vous transmet toutes les informations utiles, il est indispensable d'en prendre connaissance.
- Le cahier de liaison est destiné à la transmission d'informations pratiques. Il ne doit pas remplacer le contact direct indispensable au minimum une fois par an.
- Le rendez-vous individuel à votre initiative ou à celle de l'enseignant. Il permet de faire le point, mais il ne remplace pas le regard régulier que vous portez sur le travail de votre enfant.
- Le livret scolaire numérique vous est transmis 2 fois dans l'année, fin janvier et fin juin.

Nous attirons votre attention sur les dérives des moyens actuels de communication. En cas de doute, de question ou de problème réel, l'enseignant et la direction sont là pour vous répondre.

Les parents correspondants, maillon d'une communication au service de la classe, ne sont pas porteur des demandes individuelles.